

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

**AVIS D'INTENTION DE
DÉCLASSEMENT D'UN BIEN PATRIMONIAL**

**SITE PATRIMONIAL DU CHÂTEAU-BEAUCE
(SAINTE-MARIE)**

Le ministre de la Culture et des Communications,
M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QU'en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, il a l'intention de
procéder au déclassement de ce bien :

Le site patrimonial du Château-Beauce, comprenant la résidence
principale (château Beauce) et ses dépendances, sis au 102, rue
Notre-Dame Sud, dans la ville de Sainte-Marie, avec son terrain
connu et désigné comme étant le lot DEUX MILLIONS NEUF CENT
SOIXANTE ET UN MILLE CENT VINGT-NEUF (2 961 129) du
cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

Le site patrimonial du Château-Beauce a été classé
le 16 octobre 2020. Les catégories de ce bien étaient alors :
« catégorie 2 : Extérieur supérieur » et « catégorie 8 : terrain
supérieur ». Aujourd'hui, le ministre de la Culture et des
Communications détermine que ce site ne présente plus un intérêt
public justifiant le maintien de son statut juridique.

Le ministre de la Culture et des Communications donne également
avis :

QUE toute personne intéressée peut, dans les 60 jours de la
transmission du présent avis, faire des représentations auprès du
Conseil du patrimoine culturel du Québec;

QU'il prendra l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec sur
l'opportunité de procéder au déclassement de ce bien patrimonial;

QUE si le déclassement de ce bien se réalise, il prendra effet à
compter de la date de l'avis de déclassement;

QUE l'avis d'intention devient sans effet si l'avis de déclassement
n'est pas transmis au propriétaire du bien ni à celui qui en a la
garde, dans un délai de 1 an à compter de la date de la transmission
de l'avis d'intention ou dans un délai de 2 ans à compter de cette
même date s'il y a eu prorogation de l'avis d'intention.

- 2 -

Fait à Québec, ce 12 septembre 2025.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, reading "M. Lacombe". The signature is written in a cursive, flowing style.

MATHIEU LACOMBE